

Affiché le ID: 045-214501553-20190320-D_2019_29-DE



753 – Subventions aux associations

Département du Loiret - Arrondissement de Montargis - Commune de Gien

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation	L'an deux mil dix-neuf, le vingt mars à dix-neuf heures trente	
14 mars 2019	Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la	
	Mairie en séance publique, sous la Présidence de	
	M. Bouleau, Maire	
	Etaient présents:	
	MM. Greuin, Cammal, Mme Quaix, M. Laurent, Mme de Metz,	
M. Fagart, Mme E Silva, M. Colpin, Adjoints		
	Mme Damion, MM. Thomas, Vauconsant, Tindillère, Mmes	
	Bourdin, Cadier, M. Pelloille, Mmes Flandry, Escandon, MM.	
	Dahmani, Delief, Hidas, Mme Pédro, M. Ravoyard, Mmes de	
Crémiers, Charentus, M. Cerveau, Conseillers Municipaux		
Nombre de Conseiller	Formant la majorité des membres en exercice.	
En exercice 33	Etaient absentes: Mmes Bremond et Chevallier	
Présents 26	Etaient absents excusés et ne prenant pas part au vote : M. Damon	
Votants 29	et M. Tuisat	
	Etaient absents excusés ayant donné pouvoir :	
	M. Cornée à M. Cammal	
	Mme Constantin à M. Laurent	
	Mme Pereira à M. Tindillère	

Délibération n° 2019/29

OBJET: Attribution de subventions exceptionnelles pour les associations A.S Gien Tennis de Table et Rugby Club Gien-Briare

Secrétaire de séance : Mme Bourdin

Vu le vote du budget 2019 et les crédits inscrits au chapitre 65,

LE CONSEIL

- les explications du rapporteur entendues,
- après en avoir délibéré,
- sur avis favorable de la commission des sports du 12 mars 2019,
- sur avis favorable de la commission finances, budget, assurances, fiscalité et commande publique du 12 mars 2019,
- à l'unanimité des membres présents ou représentés,
- ACCORDE pour 2019 aux associations les subventions exceptionnelles suivantes :

Envoyé en préfecture le 28/03/2019

Reçu en préfecture le 28/03/2019

Affiché le



ID: 045-214501553-20190320-D_2019_29-DE

		DEMANDÉ 2019	2019 A voter le 20/03/2019
Encouragement aux sports	A.S. Gien Tennis de table - championnats de France vétérans (20/21 et 22 avril 2019) - subvention exceptionnelle	1 000 €	1 000 €
	Rugby club Gien-Briare - 50 ans du club (8/9 juin 2019) - subvention exceptionnelle	2 250 €	1 000 €

Il est rappelé que le versement de la subvention est subordonné à la tenue de la manifestation.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Ont signé au registre les membres présents à la séance.

Certifiée exécutoire,

Les formalités de publicité ayant été effectuées le : 26 mars 2019

Pour extrait conforme à Gien, le 27 mars 2019

Le Maire, Christian BOULEAU